



Ed



Kimoa



Lisa



Pig Pa



Cannelle

Quelques-uns des animaux sauvés par le Graal.

Une deuxième vie après le labo, c'est possible !

À sa création en 1997, le Graal était la seule structure existante pour réhabiliter les animaux de laboratoire. Une histoire passionnante que nous raconte Marie-Françoise Lheureux, fondatrice et présidente de l'association.

BÉATRICE MAJEWSKI

Militante de longue date pour la cause animale, Marie-Françoise Lheureux crée le Graal (Groupement de réflexion et d'action pour l'animal) en 1997. « J'avais envie d'agir sur des terrains particuliers, que les associations de défense auxquelles j'appartenais ne pouvaient pas réaliser », explique la présidente. À ses débuts, le Graal mène de nombreuses actions anti-corrida en soutien d'autres acteurs de cette lutte dans le sud de la France, relaie l'information auprès des parlementaires et agit pour la défense des bêtes dans les foires et les fêtes foraines. « Cette thématique se révèle extrêmement difficile car

nous nous attaquons à des pratiques anciennes. Les animaux comme les poissons rouges ou les poneys, dont la valeur marchande est négligeable, n'intéressent ni les pouvoirs publics ni les unités de contrôle. La bataille sur ce terrain est longue, même si aujourd'hui il n'y a plus d'oiseaux et quasiment plus de poneys en nège. Reste les poissons rouges... »

Petits pas après petits pas

Aujourd'hui, le Graal concentre son action sur la réhabilitation des animaux de laboratoire (chiens, chats, chevaux, primates, poissons, oiseaux, nouveaux animaux de compagnie...). Tout a commencé en 2004, à une époque où personne ne croyait un tel combat possible. Des chercheurs du centre de thérapie génique de

l'école vétérinaire de Nantes expliquent dans une interview : « Nous traitons nos animaux de laboratoire comme nos enfants. » En lisant ces mots, Marie-Françoise entrevoit une brèche : et s'il était possible de donner une seconde vie à ces animaux ? Après des mois de dialogue, le Graal obtient sa première retraite pour un animal de laboratoire. « C'était le 24 décembre 2004, se souvient Marie-Françoise. Nous avons récupéré Thia, une petite schnauzer nain. » Si le Graal a réussi son pari d'offrir une retraite aux animaux de recherche, c'est grâce à la confiance établie d'abord avec le centre de Nantes, puis avec d'autres unités de recherche. « Pendant des années, nous nous sommes fait connaître auprès des laboratoires en leur expliquant le service proposé. La confiance a

vraiment été la pierre angulaire de notre travail. » Tout était à construire, aussi bien les lieux d'accueil que les contrats réglementant la procédure. À l'époque, il n'existait pas de textes officiels permettant de sortir les animaux des unités de recherche ; une directive de 1986 sur les animaux de laboratoire prévoyait uniquement la possibilité de les relâcher dans la nature. « La plupart étaient euthanasiés, sauf quelques-uns, pour qui des chercheurs humanistes trouvaient un adoptant. Mais cela se faisait sans réglementation et de façon désorganisée. Il a fallu attendre la directive 63 UE de 2010, avec son décret d'application en 2012, pour que l'article 19 reconnaisse le placement des animaux de laboratoire. »

Aujourd'hui, toutes les unités de recherche passent par le Graal pour réhabiliter chats, chiens, chevaux, poissons, oiseaux, animaux de ferme et primates. Pour les lapins et les rongeurs, c'est l'association White Rabbit qui prend en charge leur réhabilitation. Concernant les animaux de ferme, il y a encore très peu d'adoptions. « Mais la procédure est en marche, précise Marie-Françoise. Je pense que, d'ici un an, ces animaux pourront aussi avoir une seconde vie. »

Des adoptions en connaissance de cause

En vingt-deux ans d'existence, le Graal a permis l'adoption de 3500 animaux. « Nous travaillons avec la SPA de Paris, les SPA de Lyon et de

nombreux refuges indépendants. Toutes les bêtes proposées sont en bonne santé. Il n'y a aucun risque ni pour l'homme, ni pour l'environnement, ni pour les congénères. Chaque animal est ausculté par un vétérinaire qui délivre un certificat vétérinaire de bonne santé (CVBS). S'il y a un élément sanitaire – certaines chattes sont porteuses de la toxoplasmose –, mention en est faite sur la fiche de traçabilité de l'animal, afin que le refuge qui l'accueille puisse avertir les futurs adoptants et éviter que ce félin ne soit placé chez une femme enceinte ou susceptible de l'être. »

L'âge de ces animaux est très variable, de 3 mois à 10 ans pour les chiens, avec une moyenne située autour de 3 ans. « Certains de ces chiens ont été socialisés et sortis régulièrement en unité de recherche. D'autres, à l'inverse, ont été confinés en lumière artificielle, exclusivement en intérieur. Au moment de leur retraite, il faut tout leur apprendre et leur faire découvrir le monde patiemment. Nous ne pouvons faire aucun pronostic sur leur éducation car la résilience dépend de chaque individu. » Si la présidente du Graal conseille de consulter un vétérinaire comportementaliste pour bien aborder cette adoption, le Graal remet aux adoptants, via les refuges, un livret de conseils pour partir du bon pied avec ces toutous au passé différent. « En cas de problème, il ne faut pas hésiter à nous contacter, pour que l'on trouve une solution ensemble », conclut Marie-Françoise Lheureux.

Actus

Tout pour Gobi

Aventure, émotion et suspense caractérisent ce récit de Dion Leonard, marathonien de l'extrême. Alors qu'il s'engage sur une course dans le désert de Gobi (Chine), il croise une petite chienne errante. Baptisée Gobi, elle ne quittera plus le coureur, allant jusqu'à parcourir 125 kilomètres au côté de Dion. Dès lors, rien ne semble pouvoir séparer ce duo... C'est une histoire d'amour qui se découvre au fil des pages de ce livre. Le lecteur est happé par cette épopée moderne et surpris par l'engagement de milliers de personnes pour permettre à une petite chienne de retrouver son maître. Passionnant. **Gobi & moi**, de Dion Leonard, Harper Collins, 18 €.



L'étoffe des héros

La deuxième édition des Trophées des chiens héros, organisée par la Société centrale canine, s'est tenue le 18 avril. Le palmarès 2019 a mis à l'honneur 11 lauréats canins et leurs maîtres qui s'engagent pour secourir, protéger ou améliorer la vie des humains :

- Jerry Leen, berger belge malinois, 4 ans, catégorie chien de sauvetage civil ;
- Eros, berger belge malinois, 9 ans, catégorie chien de recherche de matières illicites ;
- Ice, berger belge malinois, 5 ans, catégorie chien d'intervention ;
- Looping, berger belge malinois, 4 ans, catégorie chien détecteur de maladies ;
- Lol, labrador, 3 ans, catégorie chien d'assistance ;
- Ivory, american staffordshire terrier, 5 ans et demi, catégorie chien visiteur ;
- Jorek, berger belge, 4 ans, catégorie chien de la sécurité privée ;
- Ila, berger belge malinois, 6 ans, catégorie chien héros civil ;
- Fitas, berger belge malinois, 10 ans (décédé depuis), catégorie chien de la mémoire ;
- Handi'Chiens, catégorie partenaire des chiens héros.

Enfin, le coup de cœur du jury est attribué à Happle, un saint-Hubert de 6 ans et demi.



© ISTOCK, D.R.